

**OBJET : Appel à projets – Socle numérique dans les écoles élémentaires –  
Demande de subventions**

**EXPOSE**

Dans le cadre du plan de relance national, le Gouvernement a consacré un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative dans les écoles.

En mars dernier, la Ville a répondu à un appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires visant à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique.

Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

- l'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques,
- les services et ressources numériques,
- l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

La subvention de l'État couvre 70% de la dépense pour le volet équipements et travaux sur les réseaux informatiques (VPI, ordinateurs portables, onduleurs, switches...) et 50% pour les services et ressources numériques (espace numérique des écoles e-primo).

Le 22 juin dernier, le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports a accepté la demande de subvention de 39 056.32 € pour un montant de dépenses de 57 040.79 € TTC concernant les écoles élémentaires de Béré, René Guy Cadou, Claude Monet et Viaud-Terrasses et sollicite le dépôt du dossier.

**DECISION**

Il vous est proposé :

- 1) de solliciter des aides auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique pour les écoles élémentaires Béré, René Guy Cadou, Claude Monet et Viaud-Terrasses,
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant

A la Halle de Béré, le 30 juin 2021

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20210707-806-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-07-2021

Publication le : 07-07-2021

Le Maire,  
Alain HUNAUT



*Alain Hunault*





VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

## CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 30 JUIN 2021

DIRECTION GÉNÉRALE  
DGS/MH

Membres en exercice : 33

L'an deux mil vingt et un, le trente juin 2021, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt-quatre juin 2021, se sont réunis à la Halle de Béré en respect des règles de distanciation sociale, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme GALLAND-PLUMEJAULT, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, MM. LE MOEL, KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. EMERIAU, M. BEASSE, Mme CHAUVIN, Mme RICHEL M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

M. PADIOLEAU a donné procuration à Mme CIRON  
Mme HEBERT a donné procuration à Mme BOMBRAY  
Mme PALIERNE a donné procuration à M. LE HECHO

Préfecture de Loire-Atlantique



044-214400368-20210707-806-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-07-2021

Secrétaire de séance : Mme CHAUVIN

Le Maire,  
Alain HUNAUT



Hôtel de Ville – B.P. 189 – 44146 CHATEAUBRIANT CEDEX  
T. 02.40.28.16.04 – Fax : 02.40.28.16.04 – Site Internet : <http://www.mairie-chateaubriant.fr>  
e-mail : [mairie@ville-chateaubriant.fr](mailto:mairie@ville-chateaubriant.fr)